

# MASTER 1 & 2

MENTION MEEF  
METIERS DE L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT  
ET LA FORMATION

PARCOURS MEEF 2e DEGRE

# PROFESSEUR COLLÈGE - LYCÉE

## 2017 - 2018

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>I. LA FORMATION DES METIERS DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AU SEIN DES ESPE</b>	<b>3</b>
<b>II. PRÉSENTATION DU PARCOURS MEEF 2<sup>E</sup> DEGRÉ</b>	<b>6</b>
1. DIRECTION ET PÉDAGOGIE	6
2. ACCUEIL & GESTION DE SCOLARITÉ EN SHS	6
<b>III. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2017-2018</b>	<b>7</b>
MASTER 1 – SEMESTRE 1	7
MASTER 1 – SEMESTRE 2	7
MASTER 2 – SEMESTRE 3	8
MASTER 2 – SEMESTRE 4	9
MASTER 2 – SEMESTRE 3	11
MASTER 2 – SEMESTRE 4	12
<b>IV. DESCRIPTIF DES COURS</b>	<b>13</b>

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018**  
**UFR de Sciences Humaines et Sociales**

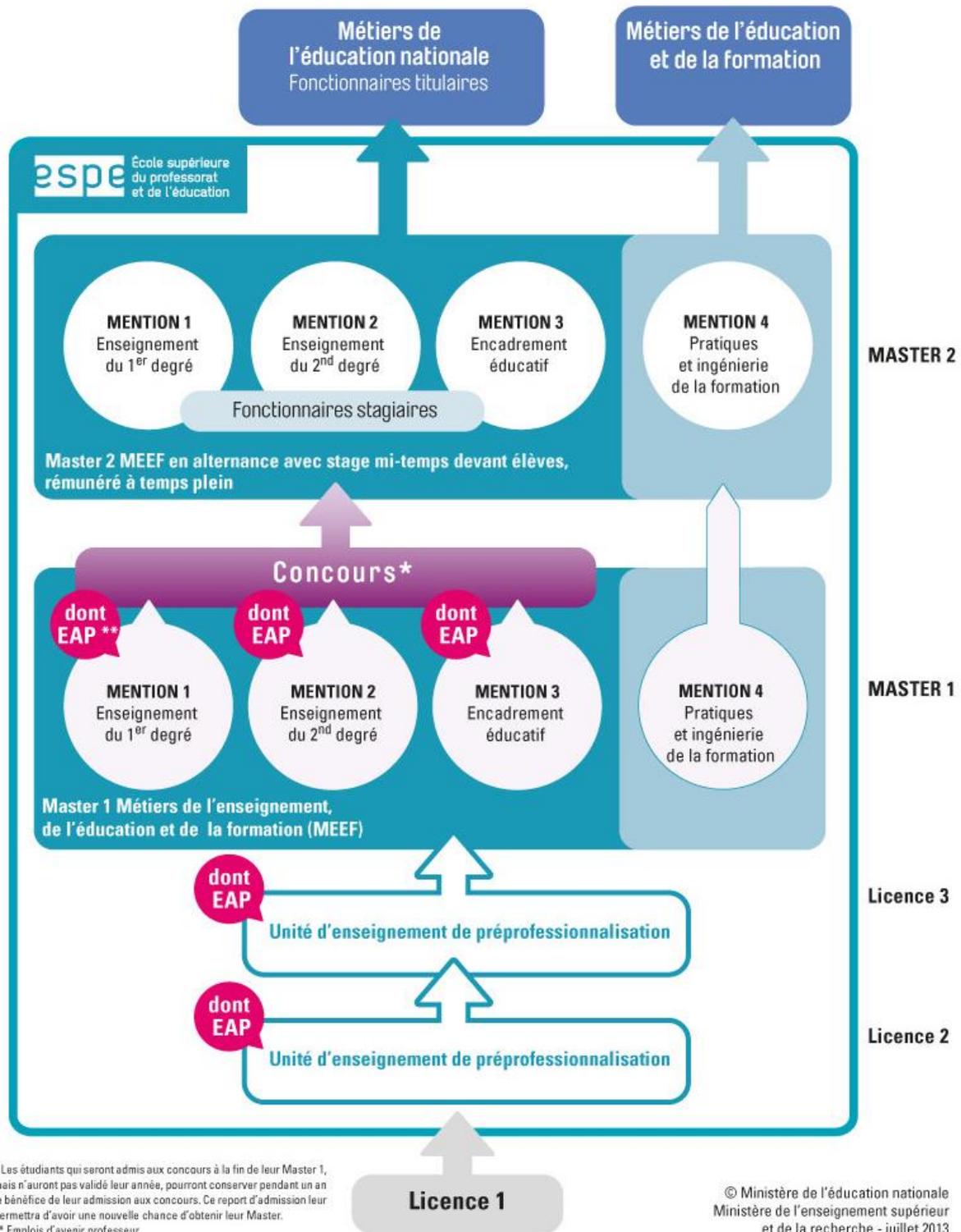
Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juillet 2018	Août 2018
1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M
2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J
3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V
4 L	4 M	4 J	4 L	4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 M	4 M	4 S
5 M	5 J	5 V	5 M	5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L
7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M
8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M
9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J
10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V
11 L	11 M	11 J	11 L	11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 J	12 V	12 D	12 J	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L
14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M
15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M
16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J
17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V
18 L	18 M	18 V	18 L	18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 L	19 L	19 J	19 M	19 M	19 J	19 D
20 M	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 V	20 D	20 V	20 V	20 L
21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M
22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M
23 S	23 L	23 V	23 S	23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J
24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V
25 L	25 M	25 V	25 L	25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 J	26 V	26 M	26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L
28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M
29 V	29 D	29 V	29 M	29 L	29 J	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M
30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J
31 M	31 M	31 D	31 D	31 M	31 M	31 S	31 M	31 J	31 M	31 M	31 V

Calendrier adopté en Conseil de l'UFR du 4 Avril 2017

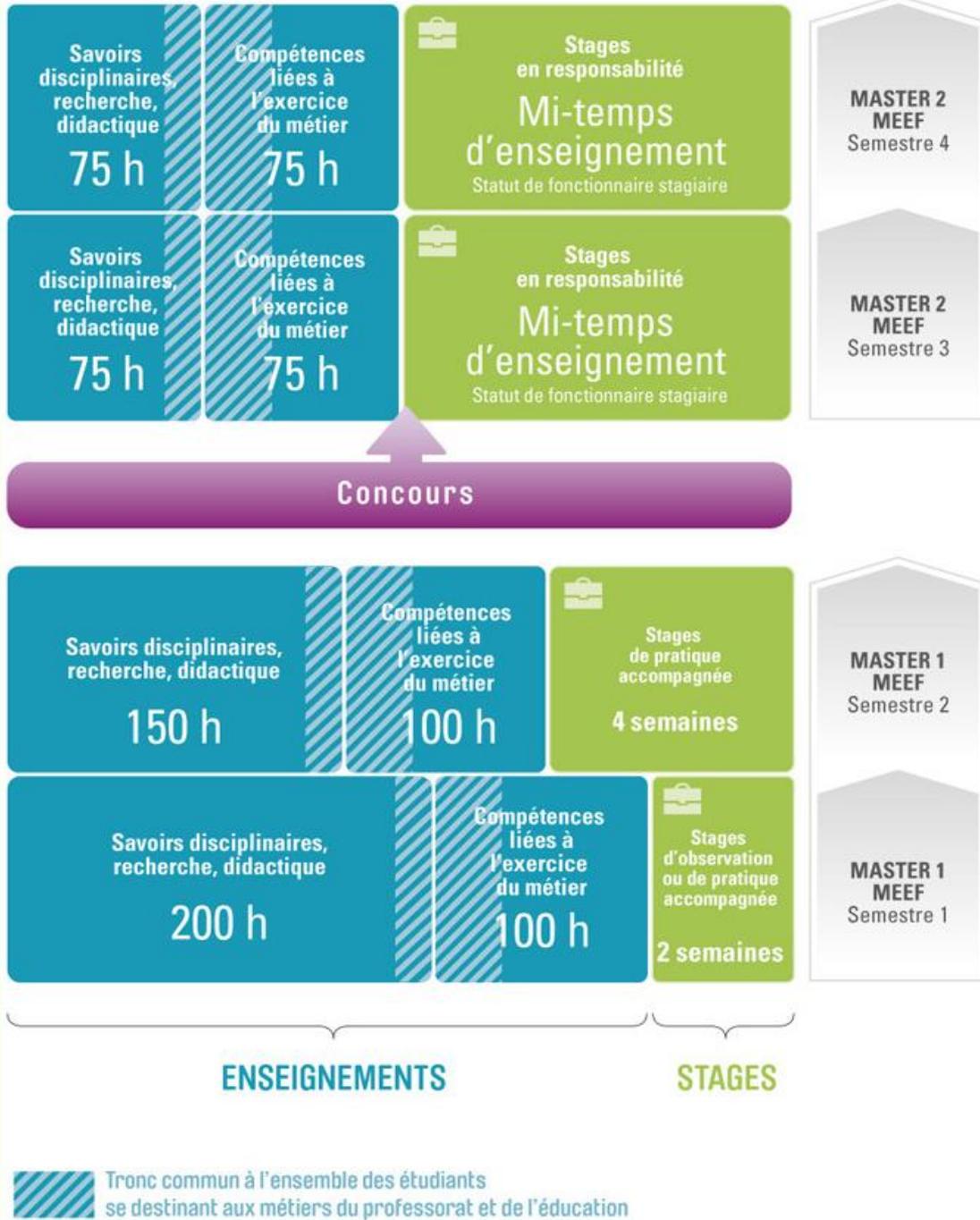
Calendrier adopté en CFVU du 5 Mai 2017

Début et fin d'année universitaire

## Parcours type



## Organisation type



---

## II. PRÉSENTATION DU PARCOURS MEEF 2<sup>E</sup> DEGRÉ

---

### 1. Direction et pédagogie

#### Directeur

Philippe RODRIGUEZ

[philippe.rodriquez@univ-st-etienne.fr](mailto:philippe.rodriquez@univ-st-etienne.fr)

#### Equipe pédagogique

Jean-François BRUN, MC Histoire moderne et contemporaine, UJM

Brigitte CARRIER-REYNAUD, MC Histoire contemporaine, UJM

Philippe CASTAGNETTI, MC Histoire moderne, UJM

Hervé CUBIZOLLE, PR géographie, UJM

Michel DEPEYRE, MC Histoire moderne, UJM

Manuel DE SOUZA, MC Histoire ancienne, UJM

Sylvain EXCOFFON, MC Histoire du Moyen Age, UJM

Sébastien FRAI, MC Histoire médiévale, UJM

Nathalie GAGNAL, PRAG Histoire UJM

Stéphane HERITIER, MC Géographie, UJM

Michaël NAVARRO, PRAG IUFM Lyon I, antenne de St-Etienne

Didier NOURRISSON, PR Histoire contemporaine, IUFM Lyon I

Serge PAQUIER, PR Histoire contemporaine, UJM

Thierry PECOUT, PR Histoire du Moyen Age, UJM

Philippe RODRIGUEZ, MC Histoire ancienne, UJM

### 2. Accueil & gestion de scolarité en SHS

<b>Ouverture : tous les jours de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h</b>
---

**Accueil :** Martine CIVIER 04 77 42 13 24

[martine.civier@univ-st-etienne.fr](mailto:martine.civier@univ-st-etienne.fr)

**Scolarité :** Aurore ROCHE 04 77 42 13 04

[aurore.roche@univ-st-etienne.fr](mailto:aurore.roche@univ-st-etienne.fr)

**Responsable administratif :** Stéphane DI BIASIO

[stephane.di.biasio@univ-st-etienne.fr](mailto:stephane.di.biasio@univ-st-etienne.fr)

### III. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2017-2018

#### Master 1 – semestre 1

	CM	TD	ECTS	MCC
<b>UE1 – Disciplinaire</b>			<b>15</b>	
Questions de programme en histoire (3 CM de 21h, 3 TD de 10h)	63	30	5	TE (5h) <sup>1</sup> + CC
Questions de programme géographie (3 CM de 21h, 3 TD de 10h)	63	30	5	TE (5h) <sup>1</sup> + CC
Méthodologie du concours	-	30	5	CC
<b>UE2 – Didactique</b>			<b>6</b>	
Connaissance des programmes histoire/géo/ECJS	-	30	3	TE
Compétences numériques – référentiel c2i2e	-	12	3	CC
<b>UE3 – Recherche</b>			<b>3</b>	
Séminaire spécifique choisi dans le M1 recherche	de 18 à 24	-	3	selon M1
<b>UE4 – Contexte d'exercice du métier</b>			<b>3</b>	
Politique de l'éducation	-	<b>12</b>	3	TE
Ecole et phénomènes sociaux	-	<b>12</b>		
<b>UE5 – Mise en situation professionnelle</b>			<b>0</b>	
Stage d'observation filé (9 semaines) et analyse de situation professionnelle	-	10	0	assiduité obligatoire
<b>UE6 – Langue vivante</b>			<b>3</b>	
Langue vivante – référentiel CLES 2	-	18	3	TO
<b>TOTAL = de 316 à 322h</b>	<b>134 à 140</b>	<b>174</b>	<b>30</b>	

#### Master 1 – semestre 2

	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>ECTS</b>	<b>MCC</b>
<b>UE1 – Disciplinaire</b>			<b>12</b>	
Préparation aux écrits en histoire (3 questions)	30	-	3	TE (5h) <sup>1</sup>
Préparation aux écrits en géographie (3 questions)	30	-	3	TE (5h) <sup>1</sup>
Préparation épreuve orale 1 : séquence d'histoire avec mise en situation professionnelle	-	30	3	TO <sup>1</sup>
Préparation épreuve orale 1 : séquence de géographie avec mise en situation professionnelle	-	30	3	TO <sup>1</sup>
<b>UE2 – Didactique</b>			<b>9</b>	
Historiographie et épistémologie de l'histoire	20	-	3	TE (2h)
Historiographie et épistémologie de la géographie	20	-	3	TE (2h)
Préparation épreuve orale 2 : analyse de situation professionnelle en histoire/géographie	-	30	3	<b>TO</b>
<b>UE3 – Recherche</b>			<b>3</b>	
Séminaire spécifique	24	-	3	TO
<b>UE4 – Contexte d'exercice du métier</b>			<b>3</b>	
Les processus d'apprentissage des élèves	-	12	3	CC
Agir en fonctionnaire de l'Etat dans un contexte social et professionnel	-	12		CC
<b>UE5 – Mise en situation professionnelle</b>			<b>3</b>	
Stage en PRAC (massé, 2 à 3 semaines) et suivi	-	10	3	TO
<b>TOTAL = 248h</b>	<b>124</b>	<b>124</b>	<b>30</b>	

## **PARCOURS A**

**PARCOURS ETUDIANTS ADMIS AU CAPES/CAFEP (FONCTIONNAIRES STAGIAIRES)**

**Master 2 – semestre 3**

	CM	TD	ECTS	MCC
<b>UE1 – Disciplinaire et didactique</b>			<b>14</b>	
Connaissances fondamentales pour l'enseignement de l'histoire/géographie/ECJS <sup>5</sup>	20	-	3	TO
Accueil des stagiaires en début d'année scolaire		6	0	assiduité obligatoire
Didactique de l'histoire	-	12	4	CC
Didactique de la géographie	-	12	4	CC
Compétences numériques – référentiel c2i2e	-	12	3	CC
<b>UE 2 – Alternance</b>			<b>10</b>	
Stage en alternance (mi-temps) en responsabilité	-	-	10	TO
Analyse de situation professionnelle		12		
<b>UE 3 – Langue vivante</b>			<b>3</b>	
Langue vivante – référentiel CLES 2 <sup>3</sup>	-	18	3	TO <sup>3</sup>
<b>UE 4 – Contexte d'exercice du métier</b>			<b>3</b>	
Questions professionnelles 1	-	24	3	CC
<b>TOTAL = 116h</b>	<b>20</b>	<b>96</b>	<b>30</b>	

## Master 2 – semestre 4

	CM	TD	ECTS	MCC
<b>UE 1 – Disciplinaire et didactique</b>			<b>7</b>	
Connaissances fondamentales pour l'enseignement de l'histoire/géographie/ECJS <sup>5</sup>	10	-	2	TE (dossier)
Didactique de l'histoire et de la géographie	-	12	2	TO

Enseigner hors les murs : la pratique du terrain en histoire-géographie	12	-	3	TO
<b>UE 2 – Alternance</b>			<b>20</b>	
Stage en alternance (mi-temps) en responsabilité	-	-	20	mémoire et soutenance
Analyse de situation professionnelle		12		
Mémoire et soutenance	-	-		
<b>UE 3 – Contexte d'exercice du métier</b>			<b>3</b>	
Questions professionnelles 2	-	24	3	CC
<b>TOTAL = 70h</b>	<b>22</b>	<b>48</b>	<b>30</b>	

### Notes sur les maquettes :

1 = une question tirée au sort parmi les 3 questions au programme.

2 = une question d'histoire ou de géographie tirée au sort parmi les 4 questions n'ayant pas fait l'objet des évaluations précédentes.

3 = cours ne pouvant pas être obtenu par compensation, mais 2<sup>e</sup> session prévue.

4 = un dossier tiré au sort entre histoire et géographie.

5 = cours ouvert à la formation continue des enseignants (à inscrire dans le PAF de la DAFOP)

# PARCOURS B

## Parcours M2 pour étudiants non admis

### Master 2 – semestre 3

#### M2 Semestre 3

	CM	TD	ECTS	MCC
<b>UE1 – Disciplinaire et didactique</b>			16	
Approfondissement des connaissances en histoire, en géographie et en ECJS	-	40	13	CC
Compétences numériques – référentiel c2i2e	-	12	3	CC
<b>UE 2 – Ouverture professionnelle</b>			8	
Conférences et rencontres acteurs de terrain.	10	-	3	TO
Projet tuteuré en lien avec le SCUIO-IP.		12	5	CC
<b>UE3– Langue vivante</b>			3	
Langue vivante – référentiel CLES 2 <sup>3</sup>	-	18	3	TO <sup>3</sup>
<b>UE4 – Contexte d'exercice du métier</b>			3	
Questions professionnelles 1	-	24	3	CC
<b>TOTAL = 116h</b>	<b>10</b>	<b>106</b>	<b>30</b>	

## Master 2 – semestre 4

### M2 Semestre 4

	CM	TD	ECTS	MCC
<b>UE1 – Disciplinaire et didactique</b>			5	
Approfondissement des connaissances en histoire, en géographie et en ECJS	-	20	5	CC
<b>UE 2 – Ouverture professionnelle</b>			4	
Conférences et rencontres acteurs de terrain.	12	-	4	TO
<b>UE 3 – Stage et orientation professionnelle</b>			18	
Stage de 8 à 12 semaines dans ou hors de l'Education Nationale, y compris à l'étranger.	-	-	15	mémoire et soutenance
Mémoire et soutenance	-	-		
Enseigner hors les murs : la pratique du terrain en histoire-géographie	12	-	3	TO
<b>UE4 – Contexte d'exercice du métier</b>			3	
Questions professionnelles 1	-	24	3	CC
<b>TOTAL = 68 h</b>	<b>24</b>	<b>44</b>	<b>30</b>	

### Notes sur les maquettes :

1 = une question tirée au sort parmi les 3 questions au programme.

2 = une question d'histoire ou de géographie tirée au sort parmi les 4 questions n'ayant pas fait l'objet des évaluations précédentes.

3 = cours ne pouvant pas être obtenu par compensation, mais 2<sup>e</sup> session prévue.

4 = un dossier tiré au sort entre histoire et géographie.

5 = cours ouvert à la formation continue des enseignants (à inscrire dans le PAF de la DAFOP)

---

## IV. DESCRIPTIF DES COURS

---

### Questions d'histoire

#### **Famille et société dans le monde grec et à Rome du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (question nouvelle)**

De prime abord, la famille apparaît comme un phénomène universel autant qu'évident, alors que les historiens, sociologues et anthropologues ont montré qu'il varie grandement d'une société à l'autre. Même si le libellé de la question fait le choix du singulier pour marquer une référence au concept, les candidats devront donc être sensibles à la pluralité des modèles familiaux. D'une cité, d'un royaume, d'une culture à l'autre, plusieurs modèles de famille cohabitent, et l'adoption d'une forme de vie familiale particulière n'a pas impliqué l'abandon ou l'exclusion des autres : si la famille royale lagide a adopté le mariage entre frères et sœurs utérins, cette pratique, objet de réprobation ultérieure pour les Romains, ne s'est pas imposée comme norme au sein de la société grecque d'Égypte. Pour autant, le choix de cette question permet d'aborder dans un cadre spatial et chronologique spécifique une structure fondamentale de toutes les sociétés humaines. Enfin, il favorise donc chez les candidats, futurs enseignants, une réflexion critique portant sur un concept faussement simple, une étude attentive de corpus documentaires variés et exigeants, ainsi qu'une nécessaire prise de recul historique conduisant à écarter anachronismes et stéréotypes.

En matière d'espace, le libellé fait le choix : - du « monde grec », c'est-à-dire de l'ensemble formé par la Grèce continentale, les îles, la Grande Grèce, la Sicile, le Pont-Euxin, l'Asie Mineure, le Proche-Orient hellénistique et l'Égypte lagide. La question suit les fluctuations territoriales de cet espace culturel ; centré sur la mer Égée à l'origine, c'est-à-dire sur les cités de Grèce continentale et des îles, agrandi des fondations coloniales en Italie, en Sicile et dans le Pont-Euxin, il s'élargit ensuite au Proche-Orient et à l'Égypte après les conquêtes d'Alexandre le Grand ; - de Rome, comprise dans son acception restreinte de cité du Latium, à l'exclusion de son empire et des premières provinces. Les peuples italiens ne sont donc pas inclus dans le champ de la question du Capes. Les bornes chronologiques retenues se réfèrent à des tournants concomitants pour l'histoire générale des deux espaces. Cette séquence de temps, en plus de constituer une époque d'échanges politiques et culturels intenses entre Grecs et Romains, vise à appréhender le sujet sur la longue durée, du début du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., avec l'apparition de législations familiales comme le code de Gortyne (480 av. J.-C.), jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., moment qui permet l'étude de plusieurs dossiers documentaires essentiels, comme le dossier papyrologique de Dryton (entre 150 et 100 av. J.-C.), pour ce qui est de l'Égypte. Si ce choix recoupe les ruptures politiques classiques que sont les réformes de Cléisthène et la fondation de la République romaine jusqu'à l'annexion du royaume de Pergame par Rome et la crise gracquienne, les structures anthropologiques et les mentalités n'épousent pas complètement le tempo, plus rapide, du temps politique. Les candidats doivent garder à l'esprit que les bornes chronologiques relèvent d'un choix méthodologique guidé par la documentation, non d'une « rupture » dans l'évolution des familles grecques et romaines.

#### **Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XV<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle (période de la Révolution française exclue) en Angleterre, France, Pays-Bas/Provinces Unies et péninsule italienne.**

L'espace retenu constitue un choix limitatif mettant en valeur le fait que le cœur de la révolution scientifique – c'est-à-dire le moment où s'impose la nouvelle pratique expérimentale et l'établissement de la vérité scientifique dans le cadre du laboratoire – eut sans doute bien pour terrain d'exercice majeur un espace situé entre France, Angleterre et péninsule italienne, l'ajout des Pays Bas permettant de faire jouer les échelles en ajoutant un espace plus modeste mais innovant. Ce choix permet en outre aux candidats de ne pas se perdre dans l'immensité d'une question qui se serait étendue à toute l'Europe. Les circulations, les diffusions et les réceptions au sein de l'espace considéré permettront d'ailleurs de prendre en compte les découvertes ou innovations nées dans un espace plus large et de pallier pour une part le fait de ne pas inclure dans la question des territoires où se sont constitués

aussi des apports importants à la science préclassique et classique. La dimension globale de l'histoire des savoirs scientifiques et techniques elle-même n'est pas exclue, dans la mesure où elle concerne l'impact des circulations extra-européennes et des effets du laboratoire colonial sur la production de savoirs scientifiques et techniques en Europe (organisation des voyages lointains, méthodes d'enquête et de mesure conçues à cet effet et réception des savoirs locaux en Europe).

La période qui court de la fin du Moyen Âge aux Lumières en Europe a été privilégiée par les recherches en histoire des sciences et en histoire des techniques parce que la science classique et les académies ont compté parmi les principaux terrains de recherche de l'histoire sociale et politique des sciences et parce que l'invention technique a été identifiée comme cruciale dans la légitimation des pouvoirs politiques (locaux, centraux) depuis le XV<sup>e</sup> siècle, en même temps que s'affirmait la figure des ingénieurs, au service des puissants.

## **Le Moyen-Orient de 1876 à 1980**

Le Moyen-Orient est une expression forgée en 1902 et renvoyant aux intérêts britanniques sur la route des Indes. En dépit d'une définition géopolitique fluctuante, le jury considère que cet espace correspond aux États actuels suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Qatar, Syrie, Sultanat d'Oman, Turquie et Yémen. La question n'inclut donc pas l'Afghanistan, l'Asie centrale, les Balkans, le Caucase et le Maghreb.

Au début de la période, cet espace est structuré par deux Empires : l'Iran (appelé Perse jusqu'en 1935 dans les relations internationales) et l'Empire ottoman. La défaite et la disparition de ce dernier après la Première Guerre mondiale entraînent la naissance de la République turque (1923), ainsi que la création ou l'indépendance d'États arabes, constitués pour partie sous l'égide de puissances européennes mandataires de la Société des Nations. En 1948, le mandat britannique en Palestine prend fin : l'État d'Israël est créé ; l'État arabe palestinien ne voit pas le jour.

La question mise au programme s'étend de l'année 1876, qui marque la promulgation de la Constitution ottomane, à l'année 1980, qui correspond au lendemain de la révolution et de l'avènement d'une république islamique en Iran, au début de la guerre Irak-Iran et au coup d'État militaire en Turquie. Ce siècle est marqué par :

- de 1876 à 1914 : la mondialisation des échanges ; le renforcement des États et des moyens de gouvernement ; le développement des impérialismes européens, des nationalismes, des idéologies politiques et des mouvements révolutionnaires ; la mutation des sociétés rurales et urbaines ; les réformismes et les nouvelles pratiques culturelles ; les questions communautaires et confessionnelles parmi lesquelles la question arménienne ; - de 1914 à 1924 : la Première Guerre mondiale et ses conséquences sur les populations et les sociétés ; le génocide arménien et assyro-chaldéen ; la Révolte arabe ; l'occupation militaire d'une grande partie du Moyen-Orient par les Européens et la mise en place des mandats de la SDN ; la guerre en Anatolie, la création de la République turque et la suppression du califat ottoman ; l'avènement de la dynastie Pahlavi en Iran ;

- de 1924 à 1948 : la mise en place des États, des frontières et des territoires ; la construction des identités nationales ; la question kurde ; la diversité des cultures politiques ; de nouveaux modes de vie ; l'enjeu de l'éducation et de la jeunesse ; les contestations de l'ordre colonial et mandataire ; le développement du Foyer national juif en Palestine ; la Seconde Guerre mondiale ;

- de 1948 à 1967 : la création de l'État d'Israël et le conflit israélo-arabe ; la question palestinienne ; les mobilisations nationalistes ; les révolutions arabes ; la montée des régimes autoritaires ; le multipartisme en Turquie ; les réformes agraires et les modèles d'industrialisation ; la Révolution blanche en Iran ; l'économie du pétrole ;

- de 1967 à 1980 : les guerres (guerre des Six jours, guerre de 1973, guerre du Liban, début de la guerre Irak-Iran) ; la crise du nationalisme arabe ; l'occupation des territoires palestiniens ; l'indépendance des États du Golfe ; les enjeux pétroliers ; le tournant islamiste ; le traité de paix égypto-israélien (1979) ; la révolution iranienne ; la déstabilisation politique et le coup d'État de 1980 en Turquie.

Dans ce cadre chronologique et événementiel qui devra être connu, on étudiera particulièrement les populations et les sociétés, les évolutions religieuses et culturelles, la formation des États et des mouvements politiques, l'économie et les enjeux du développement, les guerres et la violence.

# Questions de géographie

## La France des marges

Cette question de géographie des territoires s'inscrit à la fois dans la continuité de l'intérêt pour la géographie de la France – marqué, depuis ces dernières années, par le choix d'approches thématiques bi- ou trisannuelles – mais également d'une certaine manière en rupture par rapport aux deux questions précédentes. Lorsque « la France en villes » ou « la France : mutations des systèmes productifs » invitaient à réfléchir aux cœurs métropolitains et aux centralités économiques, à la France dans ses territoires visibles, organisés et structurants, « la France des marges » se dessine en creux par rapport à ces dernières, conduisant à décentrer le regard et à penser une France des angles morts et des interstices, moins intégrée et moins accessible, moins visible et peu connue.

La marge est une notion appréhendée de manière paradoxale en géographie : souvent mentionnée sur les cartes ou dans toute étude relative au fonctionnement et à l'organisation des territoires, elle reste malgré tout considérée comme une donnée secondaire voire accessoire, jouant davantage le rôle de faire-valoir des espaces centraux que véritablement mobilisée comme une donnée heuristique. Or, la marge constitue un objet géographique à part entière. Elle s'incarne dans des territoires vécus, animés de dynamiques complexes et parfois difficiles à saisir mais qui sont néanmoins révélatrices des fonctionnements et dysfonctionnements des systèmes territoriaux dans leur globalité. Aborder la géographie de la France à travers ses marges conduit ainsi à mener une réflexion riche et féconde sur des territoires complexes et mouvants, qui permet d'éclairer de manière oblique et sensible les différentes formes de la production territoriale française. Pour autant, traiter la géographie des marges pose des questions d'ordre épistémologique et méthodologique spécifiques, la marge tendant à se dérober, par son « a-normalité », au regard et aux outils d'observation et d'analyse habituels du géographe. Si ses contours et ses limites extérieures peuvent être appréhendés sans difficulté excessive, les méthodes d'analyse et les indicateurs de mesure restent difficiles à établir pour en apprécier finement la nature et le fonctionnement interne. La réflexion devra donc porter aussi sur les conditions d'accès aux sources, la disponibilité ou l'existence même de l'information, et à partir de là sur la validité et la scientificité des travaux.

## L'Afrique : du Sahel et du Sahara à la Méditerranée (question nouvelle) Valoriser une approche décrochée des territoires

La question de géographie des territoires mise au concours du CAPES externe d'Histoire-Géographie et de l'agrégation externe de géographie à partir de la session 2018 est consacrée aux environnements, aux sociétés et aux territoires du Sahel et du Sahara jusqu'à la Méditerranée. Les programmes des concours de l'enseignement ont déjà mis à l'honneur le continent africain, dans son ensemble lors des sessions 2004 et 2005, mais aussi de manière plus partielle et comparée en 1996 et 1997 (étude croisée entre l'Afrique septentrionale et l'Asie occidentale). En portant sur les espaces sahariens, sahéliens et méditerranéens du continent africain, l'originalité de la nouvelle question tient au fait qu'elle amène les candidats à s'extraire des limites étatiques, pour la plupart héritées de la période coloniale, ainsi que des séparations régionales restrictives ou contestées. L'approche sera donc plus systémique pour appréhender l'ensemble des espaces relevant de la zone bioclimatique et de l'aire culturelle que constituent le désert du Sahara, sa bordure sahélienne et les territoires méditerranéens. Pour autant, les multiples nuances locales ou régionales portant sur la définition exacte du climat saharien, sahélien ou méditerranéen (au sens où les climatologues et géographes tropicalistes l'ont défini) ne sont pas à traiter dans le détail. La formulation et la délimitation du sujet invitent plutôt à une approche décrochée de cette partie du continent africain, en vue de l'appréhender au-delà des représentations et des découpages habituels dissociant Maghreb, Afrique du Nord, Afrique occidentale, etc. Le traitement de la question ne peut donc se résoudre à une monographie État par État, mais suggère au contraire une approche par grands ensembles bioclimatiques, culturels, sociaux, économiques et politiques. Il s'agira d'en analyser les limites et d'en questionner la territorialité, en termes de continuités, de discontinuités ou d'interfaces, et ce à toutes les échelles d'espaces et de temps. On prendra soin aussi d'interroger les approches de ces milieux physiques et humains par la tradition savante, notamment la géographie coloniale, et l'apport de recherches plus contemporaines et critiques. La prise en compte de ces savoirs scientifiques est importante non seulement parce qu'ils ont contribué à construire un certain nombre de représentations associées à cette partie du continent africain mais aussi parce qu'ils ont permis d'articuler des projets politiques, des systèmes de domination et des situations territoriales qui continuent de peser sur la compréhension de la géographie de ces territoires.

Cette étude transversale est plus à même de donner la mesure des logiques d'intégration et de fragmentation qui sont actuellement à l'œuvre dans la région. La cohésion de ces territoires s'observe notamment dans les flux, commerciaux ou migratoires, qui associent depuis longtemps le Sahel à la Méditerranée et qui ont fait du Sahara un espace d'échange au rayonnement continental voire mondial. L'importance des mobilités et des réseaux de toutes sortes (liés au transport, au commerce mais aussi, et de plus en plus, au terrorisme) qui structurent et restructurent en permanence cette région est donc primordiale. Ces territoires du passage, d'un « entre-deux » longtemps polarisé à ses extrémités par les ports méditerranéens et par les royaumes du golfe de Guinée et des Grands Lacs, sont en outre aujourd'hui comme hier marqués par des problématiques communes. On envisagera à cet égard les conséquences des colonisations, en termes notamment de déracinement des populations, d'ethnisation des sociétés, d'effacement des cultures indigènes, de bouleversements des frontières et des économies locales. On pensera aussi à l'eau, qui représente un enjeu déterminant en termes de sécheresse, d'accès à la ressource ou encore de santé publique. On songera enfin aux déséquilibres et aux rééquilibrages régionaux que le développement et l'émergence différenciés produisent, aux mobilités ou aux immobilités qui en découlent, et donc aux nouvelles dynamiques qui recomposent la région dans un contexte de mondialisation. Les perturbations géopolitiques récentes (induites par les guerres soudanaises, par les transformations nées des « printemps arabes » ou par l'activité de réseaux terroristes), l'essor urbain et les mutations socio-spatiales associées ou bien encore la croissance de la population qui pose notamment des questions environnementales et sanitaires, font en effet des espaces du Sahara et du Sahel jusqu'à la Méditerranée un ensemble de territoires marqués par de profondes mutations. L'analyse systémique caractéristique de la pensée géographique, associant données environnementales, sociales et territoriales, est donc à mobiliser par les candidats aux concours d'enseignement pour saisir toutes les problématiques auxquelles est confrontée cette région.

## **Les espaces du tourisme et des loisirs (question nouvelle)**

Le tourisme est un phénomène économique, social, politique et spatial dont l'ampleur est de plus en plus considérable. Le milliard de touristes internationaux a été dépassé en 2012, selon l'Organisation mondiale du tourisme, auxquels s'ajoutent plusieurs milliards de touristes domestiques. Depuis les années 1990, les apports théoriques et empiriques de la géographie et d'autres disciplines des sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, etc.) sur cette question ont été abondants et ont largement renouvelé l'objet. Cette fertilité scientifique nourrit les programmes de l'enseignement scolaire. Proposer aux futurs enseignants de s'interroger sur les spatialités des pratiques touristiques et récréatives permet ainsi de les confronter à un objet d'étude et d'enseignement majeur tout autant qu'aux renouvellements épistémologiques de la discipline.

Le tourisme s'entend comme un agencement complexe de pratiques mobiles : planification du séjour, déplacement pour accéder au lieu d'hébergement, déplacements internes au temps du séjour... Il entretient une relation de dépendance réciproque avec les transports, par le mouvement physique nécessaire qu'il implique, et il questionne la signification de la mobilité, successivement présentée comme une aventure, un ennui, une éducation et enfin une liberté. La notion même de « destination » est à questionner non comme une évidence, mais comme un construit par le fait de la pratique ; elle se trouve prise dans une tension entre un lieu ou une aire définis *a priori* et son actualisation par la somme des expériences acquises le temps du séjour.